

Prairies et roselière des Dureaux

Un site unique à préserver



Réserve naturelle d'émotions pures

PRAIRIES ET ROSELIÈRE
DES DUREAUX



Réserve
naturelle régionale
PAYS DE LA LOIRE

Une réserve naturelle de belles surprises

La Réserve naturelle régionale des prairies et roselière des Dureaux, paysage caractéristique de la vallée du Loir, est un endroit de rêve pour tous les amoureux de nature et les passionnés d'observation tant la faune et la flore sont riches et variées. La grande diversité de paysages rencontrés offre de quoi satisfaire toutes les passions. Le visiteur averti a toutes les chances d'entendre ou d'apercevoir...

- Des papillons, comme le très rare Cuivré des marais, et de nombreuses espèces de libellules
- Des Grenouilles agiles, des Crapauds communs, des Rainettes vertes
- De nombreux oiseaux dont les hôtes discrets de la roselière que sont le Rôle d'eau, la Cisticole des joncs et la Locustelle lusciniôïde
- 221 espèces végétales comme des orchidées et la majestueuse Grande douve, la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse ou la Gratiolle officinale, qui sont des plantes protégées à l'échelle nationale.



Cisticole des joncs



Renoncules à feuilles d'Ophioglosse

Prairies et roselière des Dureaux

Un lieu où l'homme et la nature vivent en osmose

Situées au sud du département de la Sarthe, au cœur de la vallée du Loir et à 2 kilomètres du village de Vaas, les prairies et roselière des Dureaux constituent près de 10 hectares de nature intacte. Incluse dans le lit majeur du Loir, la réserve vit au rythme de l'eau et du travail de l'homme.

L'hiver, les crues recouvrent une grande partie des lieux. Au printemps et au début de l'été, les prairies hautes et fleuries accueillent insectes, papillons et oiseaux.

La grande diversité des ambiances - bocage, roselière, fossés, mares, ruisseau, haies, prairies - est une synthèse d'un monde où la biodiversité a repris tous ses droits.

Havre de paix pour de nombreuses espèces animales, la réserve est une halte et un garde-manger prisés des oiseaux migrateurs.

Son avenir est intimement lié à la pratique d'une agriculture durable. Le fauchage tardif et l'élevage extensif maintiennent les milieux ouverts et permettent aujourd'hui de garantir la préservation de cet écrin de verdure incomparable.

La Réserve naturelle régionale des prairies et roselière des Dureaux prouve que l'homme et la nature peuvent encore compter l'un sur l'autre pour se développer sereinement.



Grenouille agile

Grande douve

Cuvré des marais mâle



Des acteurs engagés

Les prairies et roselière des Dureaux sont la propriété du Conservatoire du patrimoine naturel sarthois et du Groupe sarthois ornithologique qui, dès 1994, ont travaillé à créer sur ce site remarquable un périmètre protégé au service de la biodiversité.

Le Conservatoire du patrimoine naturel sarthois (CPNS) est une association née en 1992 sur l'initiative de plusieurs associations ayant pour objet la conservation, la gestion, la restauration et la mise en valeur du patrimoine naturel du département et de la biodiversité.

Le Groupe sarthois ornithologique (GSO), association créée en 1976, a pour vocation de former ses membres à l'ornithologie, de rassembler et de publier les informations ornithologiques départementales, de mettre en œuvre tous les moyens favorisant la protection de l'oiseau dans son milieu. Le GSO regroupe à ce jour une centaine de membres, tous bénévoles.

Un partenaire essentiel, l'agriculteur gestionnaire

Le CPNS et le GSO ont signé une convention avec un agriculteur bio, Pascal Panvert. En contrepartie d'une mise à disposition gratuite des parcelles, ce dernier assure l'entretien des haies et la gestion extensive de la prairie par fauche ou pâturage. Ces pratiques respectueuses de l'environnement garantissent la préservation du site ainsi qu'une partie des revenus de son exploitation.

« D'un point de vue agricole, les terres ne sont pas propices à une exploitation soumise à une forte rentabilité car elles sont trop régulièrement inondées. L'usage agricole du milieu a permis jusqu'à aujourd'hui d'entretenir au mieux et de manière traditionnelle une partie du site. » Pascal Panvert.

Le 28 septembre 2009, le Conseil régional des Pays de la Loire a décidé du classement en Réserve naturelle régionale des 10 hectares de prairies et roselière des Dureaux. La Région assure depuis un accompagnement technique et financier, à hauteur de 50% du coût des actions menées dans le cadre du plan de gestion.

Des actions concrètes pour l'avenir du site



Entretien par pâturage

Inule d'Angleterre

Orthétrum à stylets blancs

Les objectifs prioritaires que se sont fixés les propriétaires de la réserve sont clairs : préserver et favoriser les espèces patrimoniales, maintenir une activité agricole traditionnelle, conserver la qualité paysagère du lieu, faire connaître le site et sensibiliser le public. Les actions prévues s'inscrivent naturellement dans ce schéma. Ainsi, par exemple :

- **La restauration et la gestion de mares abreuvoirs dans les prairies** : cette opération doit contribuer à renforcer la mosaïque d'habitats sur le site et faciliter l'entretien des prairies par un pâturage adapté.
- **L'entretien de la roselière** : afin de garantir le maintien d'un milieu favorable aux espèces patrimoniales présentes, la roselière fera l'objet de fauchage et de campagnes annuelles d'arrachage des arbres pionniers.
- **La construction d'un observatoire ornithologique (en prévision)** : point de vue incomparable sur la réserve, cet observatoire ainsi que l'installation de panneaux d'interprétation serviront à accueillir et informer les visiteurs. En outre, une à deux fois par an, des animations permettront au public de pénétrer au cœur de la réserve dans le cadre de visites guidées.

La roselière des Dureaux, objet de toutes les attentions





Située au cœur de la vallée du Loir, la réserve des Dureaux offre une grande richesse végétale. La roselière sert de halte migratoire et de stock de nourriture aux oiseaux de passage.

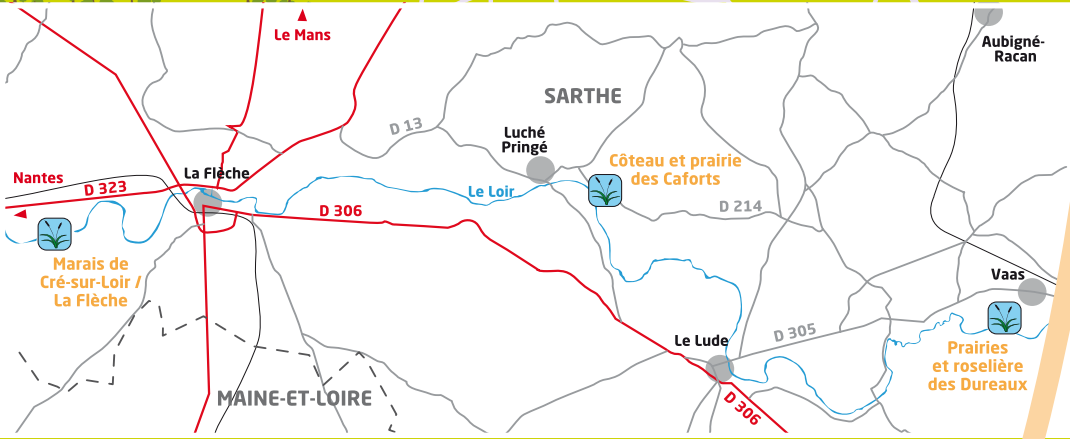
La réserve est accessible par le chemin rural des Dureaux. Il est conseillé de stationner au hameau des Dureaux et de rejoindre la réserve à pied par le chemin des Dureaux.

Pendant votre découverte du site, veuillez à respecter ces quelques recommandations. Par votre action, vous contribuez ainsi à la préservation des espèces et des milieux.

Sont notamment interdits :

- la circulation des véhicules à moteur (sauf autorisation spéciale)
- l'introduction et la cueillette des végétaux
- le dérangement des animaux et la destruction de leurs couvées
- le camping
- les dépôts d'ordures et de détritux
- la circulation des personnes en dehors des sentiers balisés

Enfin, les animaux de compagnie doivent obligatoirement être tenus en laisse.



« Avec les Réserves naturelles régionales, la Région contribue à la préservation de la biodiversité. »

Jacques Auxiette

Président du Conseil régional des Pays de la Loire

Les milieux naturels des Pays de la Loire sont d'une grande variété et d'une étonnante richesse. Particulièrement sensibles à l'activité humaine, ils doivent être protégés sans plus attendre pour qu'aujourd'hui et demain nous puissions vivre dans un environnement préservé, inépuisable source d'émotions.

La Région des Pays de la Loire a en conséquence entrepris une politique globale et innovante de préservation de la biodiversité. Elle entend attribuer le label RNR aux territoires engagés dans une démarche concertée de préservation et de gestion de sites offrant un réel intérêt en matière de faune, de flore, de patrimoine géologique ou paléontologique. L'attribution de ce label s'accompagne d'un suivi technique de la Région qui peut financer jusqu'à 50 % des actions entrant dans le cadre du plan de gestion du site.

Par cette démarche citoyenne et de concertation avec les acteurs du terrain, la Région devrait soutenir, à terme, un réseau d'une vingtaine de Réserves naturelles régionales.

Réseau des RNR en Pays de la Loire au 1^{er} octobre 2009



Toutes les infos sur les Réserves naturelles régionales en Pays de la Loire sur :

www.paysdelaloire.fr

